

# Deux constructions à SN antéposé en français

Anne Abeillé, Danièle Godard & Frédéric Sabio

LLF, CNRS - Université Paris 7 & LPL, Université de Provence

{abeille,dgodard}@linguist.jussieu.fr & frederic.sabio@orange.fr

## 1 Introduction<sup>1</sup>

Les constructions avec syntagme nominal (SN) antéposé en français sont illustrées en (1) et (2) :

(1) les conjugaisons j'aimais bien. [Corpaix : 20, PRCIEU]

(2) dix-sept ans il a [Corpaix : Giacom, 43, 19]

Les SN initiaux ont en commun d'être antéposés, c'est-à-dire placés avant le sujet, et d'hériter, d'une manière à préciser, d'une fonction dans la phrase ; en (1) et (2), cette fonction est celle de complément d'objet, mais on peut aussi avoir des SN en fonction attribut (3a), oblique (3b), ajout (3c) ou spécifieur de SN (3d). Le fait d'être liés à une fonction grammaticale les différencie des 'Thèmes suspendus' (*Hanging Topic*) comme en (3e).

(3) a Extrême gauche, elle était

b Trois heures, il est resté !

c Trois heures, j'ai attendu le train !

d Trois heures, il avait de retard, le train !

e Euh la mairie de Saintes on connaît le le candidat socialiste qui vient de se déterminer d'être choisi euh [CRFP : POI-R00PUB001].

Les énoncés de (1) et (2) ont été opposés dans le modèle de la macro-syntaxe (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Sabio 1995, 2006), (voir aussi Zribi-Hertz 1996, sur la construction de (1)). Pour (1) a été proposé un schéma : Préfixe + Noyau sur la base des propriétés suivantes:

(i) Pas de négation dans l'Objet direct

(ii) Verbes à complément optionnel : « L'antéposition de l'objet direct sous forme de préfixe est fortement contrainte, et paraît surtout attestée pour un petit nombre de constructeurs verbaux, tels que *aimer, adorer, détester, connaître...* » (Hakihiro 2004)

(iii) « le complément antéposé s'y achève typiquement sur un ton haut, à valeur continuative » (Mertens 1990)

Pour (2) a été proposé un Schéma : Noyau + Postfixe sur la base des propriétés suivantes :

(i) Négation possible dans l'objet direct : *Même pas huit ans/no/* elle avait /post/

---

<sup>1</sup> Ce travail se situe à l'intérieur du projet de recherche PROGRAM (Prosodie dans la Grammaire) dirigé par Jean-Marie Marandin et financé par l'ANR. Des versions antérieures ont fait l'objet de présentations orales à Paris 7, Aix et l'ENS Lyon. Nous remercions les participants pour leurs remarques, en particulier Jean-Marie Marandin, José Deulofeu, Jacques Jayez et Philippe Martin.

(ii) Verbes variés : *deux cigarettes /no/ j'ai fumé /post/* [en réponse à « tu as beaucoup fumé? »]

(iii) « L'objet antéposé se termine typiquement sur un ton bas à valeur conclusive ; quant au reste de la construction, postfixé, il est produit sans aucun relief intonatif, et prend un effet "parenthétique" (Mertens 1990).

Les haricots	j'aime j'aime bien j'aime pas est-ce que tu aimes ?		Huit ans A peine huit ans Rien que huit ans Que huit ans Même pas huit ans	il avait
<i>préfixe</i>	<i>noyau</i>		<i>noyau</i>	<i>postfixe</i>

Nous reprenons ce contraste en distinguant systématiquement les différents aspects de la grammaire (syntactiques, sémantiques, pragmatiques), et en formalisant l'analyse dans le modèle de la grammaire syntagmatique guidée par les têtes (HPSG, cf Abeillé 2007, Sag *et al.* 2003). Nous laissons de côté pour l'instant les aspects prosodiques, sur lesquels une étude détaillée reste à faire. Notre terminologie grammaticale, comme nos choix d'analyse, suivent les principes de la Grande Grammaire du français (cf. Abeillé, Delaveau, Godard 2007).

Pour les données, nous utilisons des jugements d'acceptabilité, mais aussi les corpus suivants : Le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP) élaboré par l'équipe DELIC, et la base CORPAIX, réunie à l'Université de Provence. En outre, nous avons eu recours à certains exemples donnés par Pohl (1984). Les constructions de (1) et (2) ne se trouvent pas dans des textes écrits formels ; dans les corpus oraux, elles apparaissent préférentiellement dans des conversations non planifiées.

La terminologie pour les constructions qui mettent en jeu la périphérie gauche des phrases (ou énoncés) n'est pas stable. Le terme d'antéposition ne dit rien ici du type de relation établi entre le SN et la phrase. Nous emploierons le terme de dislocation lorsque cette relation est anaphorique, en l'opposant à l'extraction. Pour des raisons de clarté, précisons tout de suite que nous appelons 'ça-dislocation à pronom nul', ou, plus brièvement 'ça-dislocation', la construction de (1) (construction 1, ou cx 1) et 'extraction dialogique' la construction de (2) (construction 2 ou cx 2)<sup>1</sup>.

## 2 Propriétés syntaxiques

Nous montrons que la structure syntaxique n'est pas la même en (1) et en (2).

Les verbes de (1) et (2) n'ont pas de complément d'objet réalisé. Nous montrons que (2) est une structure à extraction, similaire à une construction interrogative telle que *Quelle heure vous avez ?*, alors que (1) met en jeu une relation anaphorique, similaire à celle des constructions disloquées (telles que *Les coujaisons, je les aimais bien*).

Rappelons qu'une structure à extraction a les propriétés suivantes (cf. Godard 1988, Desmets à paraître):

(i) Il y a une 'dépendance à distance' entre une phrase supérieure et un verbe dont l'un des valents (sujet, complément) ou un ajout manque. Ainsi, en (4a), le constituant interrogatif est extrait, et mis en relation avec un verbe enchâssé auquel il manque un complément.

(ii) Un constituant antéposé extrait ne peut pas être supprimé sans que la phrase devienne agrammaticale ou change d'interprétation (notamment s'il s'agit d'un ajout) : on peut ainsi contraster (4b) et (4c).

(iii) Une dépendance à distance créée par extraction ne peut traverser certaines frontières. On appelle ces configurations (par ex., les circonstancielles ou les relatives) des 'îles', cf. (4d).

(iv) Une dépendance à distance créée par extraction peut autoriser l'inversion du sujet nominal, cf. (4e).

(4) a. Où penses-tu [que tu vas [pouvoir [aller]]] ?

- b. Dans ce genre d'endroit, je ne crois pas que j'ai envie d'aller.
- c. \*Je ne crois pas que j'ai envie d'aller.
- d. \*Où est-ce que tu vas te donner du mal si tu vas ?
- e. Où pense aller ton frère ?

Nous ignorons la dernière propriété, qui n'est pas pertinente ici. Ces critères ne sont pas toujours d'une utilisation évidente. En effet, les relations à distance peuvent être créées par une relation anaphorique aussi bien que par extraction ; il existe aussi des structures à extraction, où un pronom réalise la base de la dépendance, qui n'obéissent pas aux contraintes (iii) et (iv) (par ex., des structures avec 'pronom résomptif', cf. Godard 1988, Abeillé et Godard 2007). Cependant, si les propriétés (ii) ou (iii) sont observées, on a affaire à une extraction ; si aucune propriété n'est observée, en particulier pas la propriété (ii), on n'a pas affaire à une extraction.

La construction 2 est une structure à extraction : (5a) illustre la dépendance à distance, (5b) l'impossibilité de supprimer le complément (d'une manière générale, hors de la construction étudiée), (5c) et (5d), des contraintes d'île.

- (5) a. Huit ans, je crois qu'il avait à l'époque. [cx 2]
- b. Loc1 : Il avait quoi, huit ans, à l'époque ?  
      Loc2 : \*Il avait.
- c. \*Huit ans, je ne vois personne qui ait ici.
- d. \*Huit ans, tu ne peux pas entrer si tu as.

D'un autre côté, il n'y a pas d'extraction dans la construction 1. Certes, il y a une dépendance à distance (6a), mais le SN antéposé peut être supprimé (la réponse en (6b) est grammaticale et se comprend comme 'j'adore le chocolat'), et le complément manquant peut se trouver dans une île (une relative en (6c), une circonstancielle en (6d)).

- (6) a. Le chocolat, elle prétend qu'elle adore. [cx 1]
- b. Loc1 : Tu aimes le chocolat ?  
      Loc2 : J'adore.
- c. Le chocolat, je ne connais personne qui n'aime pas.
- d. Le chocolat, c'est bien si tu aimes.

Dans la construction 2, le complément manque parce qu'il y a une extraction : le SN antéposé est un constituant extrait, qui a la même fonction que l'adverbe ou le SN interrogatif en (4a), (7a). Une confirmation de cette analyse est donnée par la phrase (7b), où le constituant extrait correspond à un spécifieur de SN. En effet, un SN de la forme *de N* n'est acceptable que dans certaines conditions, dont l'extraction du spécifieur (7d).

- (7) a. Quel âge il avait à l'époque ?
- b. Trois heures, il avait [de retard], le train. [cx 2]
- c. \*Il avait de retard, le train ?
- d. Combien il avait de retard, le train ?

Dans cette construction, le SN extrait peut correspondre à un attribut du sujet ou de l'objet (et peut être sans déterminant):

- (8) a. [Extrême-gauche]<sub>SN</sub>, elle était.
- b. [Vice-président]<sub>SN</sub> on l'a nommé.

Il peut aussi correspondre à un nom prédicatif, avec un verbe support, avec ou sans déterminant :

- (9) a. Une peur terrible, elle a eue.
- b. Horreur, elle me faisait (R. Forlani, Ma chatte mon amour)

Nous proposons que dans la construction 2, le verbe a un complément extrait, réalisé dans la même position qu'un syntagme interrogatif ou exclamatif antéposé.

Nous proposons que, dans la construction 1, le verbe a un complément pronominal nul (présent comme argument mais sans réalisation phonétique) (Zribi-Hertz 1996). Le SN antéposé est un SN en fonction périphérique, non extrait, qui est lié au complément du verbe par une forme de relation anaphorique, comme en (10), où l'on a une dislocation ordinaire, avec pronom.

- (10) a. Le chocolat, j'adore ça.  
b. Ce livre, je ne l'ai pas lu.

Les propriétés du SN antéposé en (1) sont identiques à celles des phrases à SN disloqués à gauche avec reprise pronominale (Blasco 2000, Delais *et al.* 2004):

- (i) Le SN initial peut être supprimé sans altérer la grammaticalité  
(ii) on peut avoir plusieurs syntagmes initiaux, avec un ordre libre (voir (11))  
(iii) on n'observe pas de contraintes d'îles entre le SN disloqué et le pronom (voir (12))

- (11) a. Paul, le chocolat, il adore.  
b. Le chocolat, Paul, il adore.  
c. Sa fille, Marie, elle l'aime.  
d. Marie, sa fille, elle l'aime.

- (12) a. Sa fille, tu connais quelqu'un qui l'aime ?  
b. Le chocolat, tu connais quelqu'un qui adore ?

Du point de vue syntaxique, donc, la construction 1 est une instance de dislocation gauche (avec pronom nul), et la construction 2 une instance d'extraction.<sup>2</sup>

### 3 Propriétés sémantiques

La sémantique des deux constructions est également différente, même si dans les deux cas le SN antéposé est mis en relief, ce qu'on peut représenter avec une sémantique partitionnée.

#### 3.1 Construction 1 : proposition générale

On a remarqué que la construction 1 (Zribi-Hertz 1996, Hakihiro 2004) comporte typiquement des verbes dénotant une propriété stable du sujet, non liée à des événements particuliers. Il s'agit de verbes dits prédicats d'individu (*individual level predicates*, Kratzer 1995), plutôt que prédicats événementiels (*stage-level predicates*), comme *aimer*, *détester*, *connaître*, *ignorer*, *savoir faire*. Cette contrainte n'existe pas pour la dislocation ordinaire avec pronom explicite (13b).

- (13) a. La musique classique, je ne connais pas bien / j'apprécie beaucoup. [cx 1]  
b. La musique classique, j'en ai justement écouté hier.

Or, cette contrainte sur les verbes va de pair avec une contrainte sur la proposition, qui se voit également sur le SN périphérique. Le SN dénote une espèce (c'est un générique) (1), (17b), (15a), un type (une abstraction sur des particuliers, individus (15b) ou situations (16c)), ou un objet abstrait (une proposition, une propriété (15c,d)). Autrement dit, le SN ne réfère pas à un particulier (ou à un groupe de particuliers). On peut avoir parfois l'impression contraire, comme en (14a), où *Balzac* dénote l'œuvre de Balzac. Mais ce particulier-là est en fait un objet informationnel, qui ne correspond pas à un vrai particulier, pourvu d'un 'corps' dans une situation donnée. S'il est susceptible de s'incarner, c'est dans des objets physiques différents. Une phrase comme (14b), où le SN périphérique dénote un vrai particulier, n'est pas bonne,

---

<sup>2</sup> Il existe par ailleurs des constructions disloquées à droite, avec un pronom nul comme sujet (Laurens 2008).

même si le verbe est convenable. Comme on sait, cette propriété ne se retrouve pas dans la dislocation ordinaire (14c).

- (14) a. Balzac, mes élèves adorent. [cx 1]  
 b. ??Ton offre / Ton frère, tu sais que tout le monde apprécie.  
 c. Ton offre / Ton frère, tu sais que tout le monde l'apprécie.

Une confirmation est donnée par le fait que le pronom nul alterne de manière régulière avec le pronom *ça* (Zribi-Hertz 1996) comme on peut le voir avec les exemples suivants (on a ajouté [*ça*] dans les exemples attestés, pour montrer que ce pronom pourrait apparaître)<sup>2</sup>.

- (15) a. Loc2: non + si c'est vrai + les conjugaisons j'aimais bien [*ça*] [cx 1]  
 Loc1: parce que bon qu'est-ce qu'il y a dictée rédaction  
 Loc2: ah dictée je déteste [*ça*] je suis nulle d'ailleurs [Corpaix] [cx 1]  
 b. Un repas comme celui-là, simple mais avec de bons produits, j'aime beaucoup (*ça*). [cx 1]  
 c. Que les femmes cessent de travailler, je n'admettrai jamais (*ça*). [cx 1]  
 d. Travailler seule, je supporte pas [*ça*] [CRFP PNO-R00PRI004] [cx 1]

La contrainte apparaît clairement quand le SN est potentiellement ambigu : la construction force à choisir une interprétation, éventuellement à réinterpréter le SN. Ainsi, *Marine* en (16a), ne peut dénoter un individu particulier appelé 'Marine', mais seulement la propriété d'être le prénom 'Marine'. La phrase (16b) n'est pas très bonne, car le SN comme argument du verbe ne pourrait dénoter que des chats spécifiques, donc des particuliers ('Il y a deux chats que je n'aime pas du tout'), une interprétation qui n'est pas recevable dans la construction. Mais (16c) est parfait car le SN est réinterprété comme un type de situation, grâce à la présence de l'ajout.

- (16) a. Marine, j'aime bien [B. et F. Groult, cité dans Grevisse p. 290/§290, 12<sup>e</sup> édition] [cx 1]  
 b. ??Deux chats, j'aime pas du tout.  
 c. Deux chats enfermés toute la nuit au balcon au dixième étage, j'aime pas du tout. [cx 1]

Le temps et l'aspect du verbe sont aussi contraints : la phrase n'est pas associée à une situation particulière, mais à une époque ou à un type de situation (17a) vs (17b). C'est pourquoi les prédicats d'individu sont particulièrement naturels. Mais d'autres verbes sont possibles s'il y a une quantification ou un adverbe qui permet de généraliser à une époque (17b), (18c), d'exprimer une régularité sur des situations (18a) ou une disposition d'individu (15c), (18b).

- (17) a. ??Ce genre de repas, simple mais avec de bons produits, j'ai justement mangé hier.  
 b. Ce genre de repas, simple mais avec de bons produits, je n'avais encore jamais mangé à Paris.  
 (18) a. Ce genre de repas, simple mais avec de bons produits, on trouve rarement aujourd'hui.  
 b. Ce genre de repas, simple mais avec de bons produits, je mangerais volontiers.  
 c. Deux chats enfermés toute la nuit au balcon au dixième étage, on n'avait encore pas vu.

On décrit donc la construction 1, que nous appellerons 'ça-dislocation', de la manière suivante : il s'agit d'une phrase (d'une proposition) générale : le SN ne dénote pas un particulier, et la phrase ne peut pas être épisodique, associée à un événement particulier<sup>3</sup>.

La construction 2 n'obéit pas à la même contrainte sémantique : le SN peut dénoter un particulier, dans une phrase épisodique. Ni les verbes, ni les temps ne sont contraints.

- (19) a. et là, tu sais ce qui lui est arrivé – une antenne ils lui ont jeté sur la tête [Corpaix : Nord, 40, 3]  
 b. Loc1: Donne-moi un redonex.  
 Loc2: Un redonex tu veux [Pohl 1984]  
 c. Mon père il va m'acheter un petit mouton + un petit mouton il va m'acheter.  
 [Corpaix : Agenet, Gr3, 6] [exemples de cx 2]

### 3.2 Proposition catégorique vs proposition thétiq

Les deux constructions diffèrent sur un second point. Dans la construction 1, la proposition est catégorique, alors que c'est une proposition thétiq dans la construction 2. Dans une proposition catégorique, une propriété est attribuée au référent d'un argument du prédicat, celui qui est le 'predicatum' ou 'thème de phrase', et c'est cette attribution qui fait l'objet de l'assertion<sup>4</sup>. Ce n'est pas le cas dans la proposition thétiq, où la description de la situation est assertée de manière globale. Une difficulté bien connue est de lier ce contraste à des propriétés linguistiques distinctives (voir Marandin 2007 sur la notion de thème de phrase). La raison est que ces propriétés forment une ressemblance de famille, plutôt qu'un ensemble de propriétés nécessaires (Jacobs 2001).

Dans notre analyse, la distinction concerne la structuration de la proposition : il s'agit d'une distinction de nature sémantique et non informationnelle (cf. Ladusaw 1994 et infra 4.1). Nous retenons les propriétés suivantes, que présente la construction 1.

- (i) Le thème est un argument sémantique du prédicat.
- (ii) Le thème est un constituant à gauche du prédicat, et, pour une composition sémantique vue 'de bas en haut', c'est le dernier argument à le saturer<sup>5</sup>. Notons que ce prédicat ne correspond pas forcément au verbe de la phrase même ou de la tête de la construction à laquelle appartient le thème. Il faut donc que la sémantique (ou l'interface) comporte des lambda-termes ou leur équivalent. Cette propriété structurale est très utile, elle peut même être considérée comme nécessaire lorsqu'on a affaire à un thème correspondant à un constituant (voir Weibelhuth 2007), néanmoins elle n'est pas complètement générale en français si l'on admet que les pronoms clitiques (y compris les sujets) sont des affixes plutôt que des constituants syntaxiques (Miller 1992), le clitique sujet pouvant représenter un thème.
- (iii) Le thème a une affinité avec les SN définis, parce que ces derniers supposent que le référent de l'expression est connu. Or, il semble difficile de faire en même temps les deux opérations nécessaires avec un indéfini : introduire un nouveau référent, et prédiquer une propriété de ce même référent.
- (iv) La proposition catégorique a une affinité avec les prédicats dénotant des propriétés d'individus, particulièrement des dispositions. On le voit, pour les langues romanes, par le fait que les dispositions sont incompatibles avec l'inversion du sujet nominal, une configuration qui, elle, a une affinité avec la proposition thétiq (Marandin 2003).

La construction 1 présente les propriétés (i) et (ii). En effet, le SN est lié à l'argument objet d'un verbe par une relation anaphorique obligatoire. Or, cet objet manquant est un pronom nul, qui correspond sémantiquement à une variable, faisant de l'ensemble de la phrase à droite du SN un prédicat. La combinatoire de ce prédicat avec le SN antéposé le sature. Les expressions des dispositions entrent bien dans la construction 1. De plus, le SN est clairement un SN défini, comme le montrent tous les exemples. On vérifie que le SN indéfini est difficile, même si les autres conditions sémantiques sont remplies :

- (20) a. ??un repas simple, avec de bons produits, on sert rarement au restaurant à Paris. [cx 1]
- b. ?? un roman de Balzac, je lis toujours avec plaisir. [cx 1]

Tournons-nous vers la construction 2. Elle présente aussi les propriétés (i) et (ii). L'objet manquant dans une extraction est traduit sémantiquement comme une variable, si bien que la phrase dans son ensemble est un prédicat, qui est saturé par la combinaison avec le constituant extrait. Dans notre analyse, il n'y a pas de différence entre les deux constructions de ce point de vue.

En revanche, la construction 2 contraste avec la première sur les deux autres propriétés. Elle montre une grande préférence pour les SN indéfinis. En (19) on a des SN indéfinis dénotant des particuliers. On trouve aussi des indéfinis qui réfèrent à des SN de mesure (exprimant la durée (7b), (21a), une localisation temporelle (21b), la fréquence (21c), une somme d'argent, un âge (2)) ; ou un SN attribut dénotant une dénomination (21d).

- (21) a. Onze heures elle est restée chez les juges [*Canard Enchaîné*, 2006]  
 b. j'ai commencé à sept ans + sept ans et demi huit ans je sais plus exactement quatre-vingt-s huit ans je devais avoir [CFRP : BOR-R00PRI001]  
 c. tu l'as pas vu une seule fois aux informations – pas une fois tu l'as vu [Corpaix : Nord, 40, 3]  
 d. j'ai écrit dans le journal local d'Aire-sur-la-Lys je me rappelle plus maintenant ah l'Echo de la Lys + ça s'appelait je crois bien [Corpaix ] [exemples de cx 2]

On ne peut pas dire que les SN définis soient impossibles, même s'ils ne sont pas fréquents. On a ainsi les exemples de (22), parallèles à (19a) et (19b). Il est clair, cependant, que, dans la construction 2, le constituant antéposé n'a aucune affinité avec le SN défini.

- (22) a. Tu sais ce qui est arrivé ? Le candidat du patron, ils ont refusé !  
 b. Loc1 : Je cherche mes lunettes.  
 Loc2 : Tes lunettes, tu cherches ? [exemples de cx 2]

Finalement, la construction 2 n'a pas d'affinité avec les dispositions, comme on le voit dans les exemples cités, qui illustrent des propositions épisodiques, sauf pour (21d).

Il est vrai que le SN extrait est un élément saillant, mais ce n'est pas un thème. Nous proposons de l'appeler figure, comme dans les grammaires cognitives à la Langacker.

Nous concluons que la construction 2 dénote une proposition thétiq ue, avec un élément saillant que nous appelons figure.

## 4 Propriétés discursives et pragmatiques

Les deux constructions ont parfois été opposées sous le terme topicalisation vs focalisation. Nous montrons que la notion de structure informationnelle (fond vs focus) n'est pas pertinente pour distinguer les deux constructions. En revanche, il est clair que la seconde correspond toujours à un acte dialogique de reprise, et pas la première.

### 4.1 La structure focus vs fond

La structuration fond/focus (où le focus est le constituant associé à l'information nouvelle) manifeste l'inscription d'une phrase dans la progression du discours (ou dialogue). Or, elle n'est pas pertinente pour décrire ces constructions (bien que la construction 2 ait été appelée 'focalisation'). Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre, le SN peut faire partie du fond (23), fonctionner lui-même comme focus (24), ou faire partie d'une phrase entièrement en focus (*all focus*) (25).

- (23) a. Qu'on s'épargne la peine de m'accuser de racisme élitiste anti-foot. Primo, le foot, j'aime [forum internet, corpus CERF] [cx 1]  
 b. Mon père il va m'acheter un petit mouton + un petit mouton il va m'acheter. [cx 2 = (20c)]
- (24) a. Loc1: Quelle est la matière qui t'a le moins plu et pourquoi  
 Loc2: euh + la grammaire j'ai pas du tout apprécié parce que en fait j'étais pas très bonne [cx 1, Corpaix]  
 b. mais quand c'est ça – l'année passée c'était ça [cx 2]
- (25) a. Loc1 : ouais + dites-moi un peu vos goûts pour que les jeunes qui vous < écoutent  
 Loc2 : euh >  
 Loc1 : sachent s'ils les partagent  
 Loc2 : le cinéma j'aime [cx 1, CFRP : CAH- R00PRI002]  
 b. Loc1 : 11 heures, elle est restée chez les juges !  
 Loc2 : Les pauvres ... [cx 2 = (21a)]

## 4.2 Le topique discursif

Par ailleurs, l'organisation du discours met en jeu un ensemble de questions, parmi lesquelles le topique discursif est la plus récente pour une phrase donnée (voir, par ex. Roberts 1996 ; Büring 1997 ; Beyssade *et al.* 2004). Les constructions 1 et 2 n'impliquent pas de révision de ce topique. On voit que la ça-dislocation le maintient en (22a), où elle justifie le point fait dans la phrase précédente, et en (24a), où elle répond exactement à la question posée. Dans l'échange (26), le topique général est donné par la question du locuteur 1, le topique le plus récent est un sous-topique proposé par le même locuteur ('Est-ce que vous aimez Paris ?'), et maintenu dans la réponse qui comporte le SN antéposé.

- (26) Loc1 : c'est quoi la région que vous préférez +  
Loc2 : [...] moi j'aime bien la Bretagne quoi + j'aime bien ma Bretagne + j'aurais du mal à aller ailleurs quoi + l'Auvergne aussi ben c'est vrai que c'est c'est vert aussi hein c'est beau c'est  
Loc1 : Paris  
Loc2 : Paris je connais pas [cx 1, CRFP : QUI-R00PRI001]

Des exemples déjà donnés font le même point pour la construction 2. Reprenons les exemples (19) : le topique est maintenu exactement dans tous les exemples, et il y a même répétition de la proposition en (19c).

Cependant, les deux constructions divergent en ce qui concerne la possibilité pour le SN d'amorcer un sous-topique dans une partition nouvelle, proposée par la phrase même. C'est ce qui se passe avec les SP antéposés de (27) (Beyssade *et al.* 2004). Le SN antéposé de la construction 1 peut signaler l'apparition d'un sous-topique, mais ce n'est pas le cas dans la construction 2. On distingue les deux constructions en (28) par le lexique verbal, et le temps.

- (27) Loc1 : Qu'est-ce que tu donnes aux enfants ?  
Loc2 : A Jacques, je vais donner une guitare, et à Marie des jeux.
- (28) a. Loc1 : Comment ont-ils reçu les auteurs du 19° ?  
Loc2 : Balzac, ils ont bien aimé ; ça leur parle de leurs problèmes, ils peuvent s'identifier aux héros. La poésie, ils ont plus de mal à apprécier. [cx1]
- b. Loc1 : Est-ce qu'ils ont lu les auteurs du 19° ?  
Loc2 : ??Balzac, Stendhal, ils ont lu sérieusement ; un ou deux poèmes de Hugo et de Lamartine, on a étudié rapidement, mais sur un roman de Balzac, on a passé pas mal de temps. [cx2]

Ce contraste fait sens si le constituant antéposé amorçant un sous-topique discursif est en même temps un thème de phrase, qu'il s'agisse du SN de la ça-dislocation ou du SP. Nous laissons cette question de côté, qui demanderait une autre étude.

## 4.3 Construction 2 : interaction dialogique

La spécificité de la construction 2 ne tient pas à l'organisation sémantique : elle tient à son rôle dans le dialogue. D'abord, nous montrons que nous nous trouvons au niveau de l'énoncé et non plus de la phrase, comme c'est le cas pour la construction 1. Deux propriétés distinguent clairement les deux constructions. La ça-dislocation peut être enchâssée, pas la construction 2.

- (29) a. Tu sais bien que le chocolat, j'adore depuis toujours. [cx 1]  
b. \*On m'a raconté qu'une antenne on lui avait jeté sur la tête. [cx 2]  
c. \*Les journaux ont fait savoir qu'onze heures elle était restée chez le juge. [cx 2]

De plus, la ça-dislocation est compatible avec une interrogative comme avec une déclarative, mais pas l'extraction dialogique, qui ne se combine qu'avec une déclarative (Sabio 2006).

- (30) a. Le chocolat, est-ce que tu aimes toujours ? [cx 1]  
b. \*Deux justificatifs de domicile, est-ce qu'il vous faut ? [cx 2]



- c. \*Un petit mouton, qui est-ce qui va t'acheter ? [cx 2]
- d. \*Une antenne, pourquoi on lui a lancé sur la tête ? 'cx 2]

Il est vrai que l'énoncé peut prendre une valeur questionnante dans la mesure où le locuteur ne s'engage pas sur le contenu de la phrase (voir (15b)). Mais le type de phrase reste une déclarative (Beyssade et Marandin 2006), et il s'agit plutôt d'une question de relance (avec un contenu propositionnel). L'inacceptabilité de (30b-d) ne résulte pas d'une contrainte syntaxique sur l'extraction, car l'antéposition du SP (qui est extrait) est possible dans les interrogatives.

- (31) a. A ton collègue, est-ce que tu as pu parler à temps ?
- b. A ton collègue, qui va se décider à parler sérieusement ?

L'impossibilité de l'enchâssement montre que la construction 2 est associée à un type d'énoncé, et donc, à un acte illocutoire. En fait, elle est associée à un énoncé de reprise, qui est un acte dialogique avec plusieurs sous-types (assertion-de-reprise, question-de-relance etc) ; c'est pourquoi nous l'appelons l'extraction dialogique.

Une confirmation du rôle dialogique de la construction vient de son incapacité à s'inscrire dans une narration. D'abord, le SN peut être un indéfini, alors même qu'il a déjà été introduit (19b,c). Ce type d'énoncé a été repéré par Blanche-Benveniste (1996), sous le nom de 'reprise en chiasme'. Il s'agit d'un comportement remarquable. En effet, dans une narration, un SN indéfini introduit un référent de discours, qui est ensuite repris par un SN défini ou un pronom défini.

- (32) a. Mon père il va m'acheter un petit mouton + un petit mouton il va m'acheter. (= (19c))
- b. ??Mon père il va m'acheter un petit mouton + ce petit mouton il va m'acheter.

De même, le référent introduit par le SN ne fait pas progresser la narration ; il n'est pas repris comme thème de la phrase suivante. Ainsi, même quand on peut avoir l'impression d'une narration suivie, comme en (19a), il s'agit d'autre chose : il y a toujours quelque chose comme un décrochage, par où l'énoncé a une autre fonction que discursive ou narrative.

- (33) a. Deux justificatifs de domicile, il me faut. [cx 2, Pohl]
  - (i) ?Ils, sont nécessaires pour l'inscription sur les listes électorales.
  - (ii) C'est pour l'inscription sur les listes électorales.
- b. Une antenne; ils lui ont jeté sur la tête. [cx 2]
  - (i) #Elle, était complètement cassée.
  - (ii) C'est quand même incroyable !
- c. Le chocolat, j'adore ; en plus, ça remonte le moral. [cx 1]

La continuation naturelle d'une construction 2 reprend la situation ; ce n'est pas une proposition qui attribue une propriété au SN antéposé de la phrase précédente. Le SN de la construction 1, en revanche, s'inscrit dans le tissu de la narration (33c).

Nous proposons que les énoncés correspondant à la construction 2 sont des énoncés de reprise (voir la figure 1). Les énoncés de reprise sont caractérisés par trois propriétés, à cause desquelles nous appelons la construction 2 'extraction dialogique'.

(i) Les énoncés de reprise ne sont pas des commencements absolus d'interaction (ils n'existent pas 'out of the blue'). Le fait est particulièrement clair dans les cas de répétition par le même locuteur comme en (19c), (21c), mais aussi dans le cas de relance comme en (19b). Des contre-exemples possibles sont fournis par les interactions de comptoir (particulièrement recueillies par Pohl 1984, comme celles de (33a), (34)) :

- (34) a. Un franc, il manque. [Pohl 84]
- b. Ce plat-là, je veux. [Pohl 84]

Mais il s'agit de routines et de situations bien connues : les énoncés ne sont pas des réactions à un énoncé précédent explicite, mais ce ne sont pas non plus des débuts absolus. Le topique discursif est

complètement imposé par la situation, et peut-être que la forme même (et les expressions verbales) tend à être formulaire.

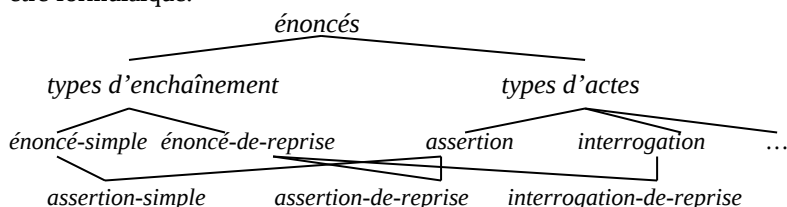


Figure 1. Hiérarchie (partielle) des actes illocutoires

(ii) Les énoncés de reprise mettent en avant un élément du contenu, qui est lié à la progression de l'interaction. Ils se déclinent en plusieurs sous-types : l'assertion renforcée, qui paraît être le type plus fréquent dans les corpus (19c), (21), qui affirme plus fortement l'engagement du locuteur sur la proposition ; l'interrogation-relance (19b), dans laquelle le locuteur ne s'engage pas lui-même, mais relance dans le dialogue la même proposition que le locuteur précédent ; l'assertion-corrective dont un exemple est donné en (35a), où le locuteur indique par le SN antéposé où est le point de désaccord avec la proposition précédente, et la dénégation, dont un exemple est donné en (35b), qui peut nier une proposition précédente ou répondre à une question comme 'Va-t-il recevoir AB?'.

- (35) a. [on annonce à la radio une publication de AB]  
 Loc1 : AB, la socialiste ?  
 Loc2 : Non, extrême-gauche, elle était. [pris sur le vif, janvier 2008]  
 b. Personne, il (ne) veut recevoir.

(iii) Les énoncés de reprise sont en général associés à une communication affective de la part du locuteur. À côté du contenu propositionnel, le locuteur communique des éléments d'un autre ordre : de la surprise (19a), (21c), une justification devant l'étonnement de l'autre (19c), (21c), de l'impatience (33a), une mise en garde etc. Il n'est pas toujours aisé de reconstituer cet aspect de l'interaction en dehors de la situation (par ex. en (19b)). Le SN antéposé exprime le point qui motive cette valeur affective.

À côté de la saillance sémantique que représente le thème de phrase, il existe un autre type de saillance pour un constituant antéposé, que nous appelons saillance dialogique. La construction 2 n'est pas un cas isolé : on trouve ainsi des cas d'extraction d'un adverbe de manière en français (Bonami *et al.* 2004) ou d'un syntagme prépositionnel ainsi qu'une construction négative (sans *non*) en italien (Godard et Marandin 2006):

- (38) a. Gentiment il m'a répondu le type !  
 b. Au bord des larmes elle est  
 c. Nessuno ho visto ! (personne j'ai vu)

C'est un fonctionnement disponible mais non systématique pour les constructions à constituant extrait. À cause de l'effet d'insistance que peuvent créer les propriétés (ii) et (iii), on a parlé de 'focalisation', mais la construction 2 n'est pas associée à un fonctionnement informationnel particulier. Il faut donc distinguer trois types de saillance : thématique, informationnelle et dialogique.

## 5 Analyse en HPSG

Le modèle de la grammaire syntagmatique guidée par les têtes (HPSG, Sag *et al.* 2003, Abeillé 2007) est bien adapté pour représenter les contraintes d'interface syntaxe-sémantique-discours que nous avons mises à jour. Nous définissons deux constructions, qui sont des sous-types de construction plus générales : la construction tête-périphérique pour 1 et la construction tête-extrait pour 2.

## 5.1 La ça-dislocation

Nous analysons la ça-dislocation comme une construction binaire (voir Figure 4) avec une tête phrastique (verbale) et un SN périphérique. La fonction périphérique du SN antéposé est compatible avec plusieurs rôles discursifs. La construction 1 met en jeu une relation anaphorique entre le SN antéposé et un pronom nul, qui appartient à la structure argumentale d'un verbe que l'on décrit en (36a). Le pronom nul (*pro*) est un type de *synsem* (ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques) non-canonique, qui ne donne pas lieu à un constituant, voir (36b) et Figure 2. Le pronom nul a pour contenu un *paramètre* (une variable avec une restriction) qui est placé comme valeur optionnelle de *STOCK* (*STORE*).

(36) a. verbe avec objet omis (pronom nul)

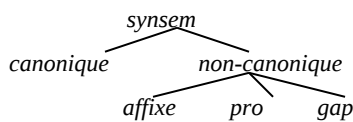
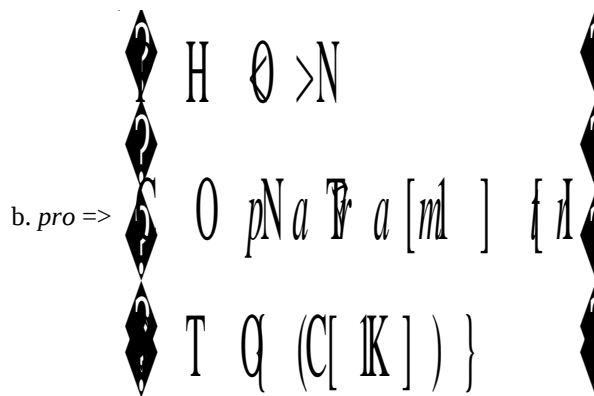
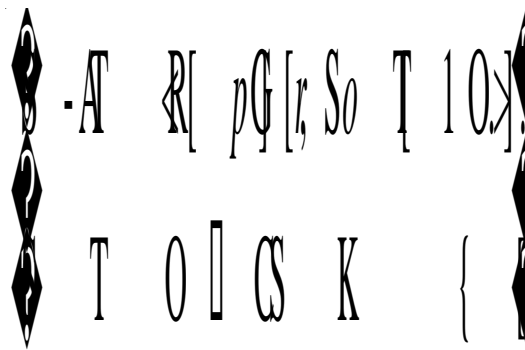


Figure 2.

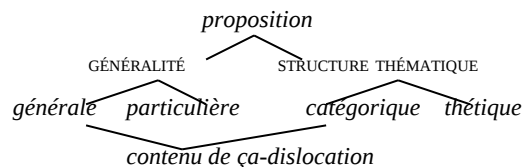


Figure 3.

Dans le modèle de Ginzburg et Sag (2000), un prédicat hérite du *stock* de ses arguments (Contrainte d'Amalgamation du *stock*) et les transmet au syntagme dont il est la tête (contrainte par défaut sur les syntagmes à tête). Il s'agit donc d'une dépendance potentiellement à distance. La branche Tête de la ça-dislocation comporte dans son *stock* la valeur correspondant au *pro*. Le SN antéposé a la fonction Périphérique (distincte de la fonction Extrait). La construction supprime l'élément dans *stock* correspondant au *pro*, dans la mesure où les indices sont identiques.

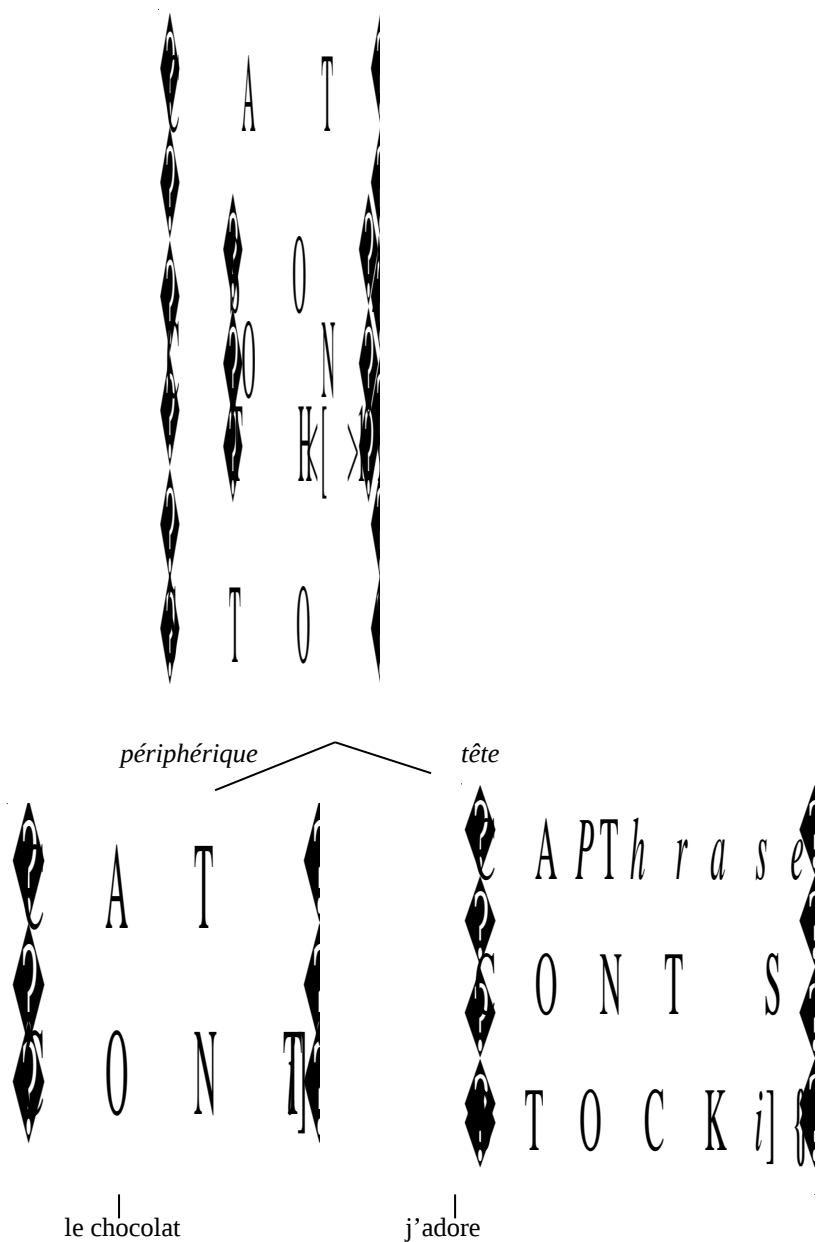


Figure 4

La ça-dislocation est caractérisée par deux contraintes sémantiques. La première interdit que la proposition soit particulière et que le SN dénote un particulier. Nous pouvons systématiser ce contraste en opposant les sous-types de proposition *générale* vs *particulière* (Fig. 3). D'une proposition particulière, comme *Jean est venu*, on peut inférer une proposition quantifiée existentiellement sur l'événement ou sur l'entité à laquelle réfère le SN :  $\exists e, x, \text{venir}(e, x)$ . D'une proposition générale, comme *Le chocolat j'aime*, on ne peut pas inférer :  $\exists e, x, \text{adore}(e, \text{je}, x)$ .

La seconde contrainte dit que la proposition est catégorique et que le SN antéposé est le thème (de phrase). L'analyse du thème n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études dans la grammaire HPSG. Pour dire que le thème est le dernier argument à saturer le prédicat, Webalhuth 2007 introduit l'équivalent des lambda-termes dans le contenu. A la description de la proposition, nous ajoutons le trait *THEME* (dont la

valeur est une liste vide pour une proposition thétiq, et non-vid pour une proposition catégoriq). En figure 5, nous représentons le contenu d'une proposition catégoriq et celui d'une proposition thétiq, avec les abréviations *sir* pour la situation décrite par la proposition, et *soa* pour state-of-affairs (c'est-à-dire la description linguistique de la situation).

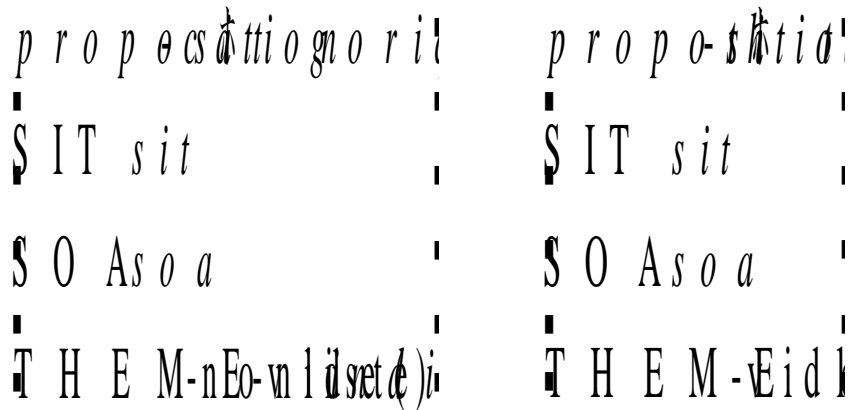


Figure 5

La Phrase Tête dans la construction 2, comporte dans son trait *stock* l'élément correspondant au pronom nul (*pro*). Cette valeur est coindicée au SN antéposé et retirée de *stock*. Le contenu du SN antéposé est le thème de la construction.

$\zeta a$ -dislocation  $\Rightarrow$



## 5.2 L'extraction dialogique

Au lieu d'une dislocation, nous analysons la construction 2 comme une extraction, avec le trait *SLASH* et un SN extrait. La propagation du trait *SLASH* ressemble à celle de *STOCK*, mais elle est soumise aux contraintes d'îles (voir section 2). Les arguments manquants d'un prédicat à extraction sont de type *gap* défini comme en (37b).

(37) a. verbe avec argument manquant



Le prédicat hérite des traits *SLASH* de ses arguments (Contrainte d'Amalgame du trait *SLASH*) ; le verbe auquel il manque un argument est comme en (37a) ; la valeur de *SLASH* est partagée par le syntagme dont il est la tête (contrainte par défaut sur les syntagmes à tête). Au niveau de la construction Tête-Extrait, le constituant manquant est analysé comme une variable. Le constituant extrait instancie cette variable et est interprété comme un argument du contenu de la phrase Tête.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Les SN correspondant à des circonstanciels de lieu ou de temps (cf. 3c) sont traités comme des compléments en HPSG. Pour une analyse de l'extraction des spécifieurs des syntagmes de type 'de N' (cf. 3d), voir Abeillé et al. 2006.

(38) *syntagme Tête-Extrait* =>

	L	A	S	H	{
	T	E	T	E	
	E	X	T	R	A

En plus de ce fonctionnement commun aux constructions Tête-extrait, la cx 2 une phrase racine (trait [RACINE +]) déclarative, dont le contenu est une proposition dramatique (Figure 6).



AP Th [r Ra A e C  
r o -p o as  
O N I G U R  
O A [ 2  
L A S H {

extrait

tête

A T  
O N T

A P T h r a s e  
O N T S  
L A S H i {

elle avait

dix-sept ans

Figure 6.

Nous utilisons également une sémantique partitionnée pour cette construction. Nous analysons le SN extrait comme *FIGURE*, et la construction comme dénotant une proposition thématique (THEME vide) et dramatique, qui peut par ailleurs être de type prop-générale ou prop-particulière.

De plus, la construction 2 constitue un acte illocutoire. Dans notre approche, les actes illocutoires sont vus comme des mouvements dans le dialogue, qui effectuent un changement du contexte (situationnel). Nous adoptons le tableau de jeu (*dialogue gameboard*) de Ginzburg (2008), vu comme une représentation de l'état mental du locuteur, et intégré dans la grammaire HPSG comme la description du contexte d'un énoncé. Les traits du tableau de jeu (trait TABLEAU) sont les suivants : les engagements du locuteur, ceux de l'interlocuteur, les questions en discussion (trait QUD, une liste de questions) et le mouvement dialogique précédent. La proposition assertée devient la question en discussion maximale pour l'interlocuteur. L'extraction dialogique est un énoncé qui comporte les traits particuliers suivants :

- (i) en tant qu'énoncé de reprise, elle suppose qu'il y a un mouvement précédent (noté MVT-PREC) ;
- (ii) parmi les informations du contexte (noté B-GROUND, différent du fond, qui relève de la partition sémantique) se trouve l'indication que la situation décrite (notée s) affecte le locuteur (noté k).

y n-e t m tgr m i et

r -ed pr m i t a i b i n

INT T [ 2 ] s

I G U R E [ 1

A T P h r a s e [

L A S H { }

n -ed -rne e c p r t i s e

A B L E A U  
M -P VR t Ten HVG

O N -C T H L C R O E T C S E U

-G R Os ) U} N D

extraction-dialogique =>

La phrase déclarative racine est associée à un contenu propositionnel, lui-même associé par défaut à une assertion. Cependant, la construction extraction-dialogique peut donner lieu à des actes dérivés (par exemple dans – *Un café, vous voulez, c'est ça ?*) dont la formalisation reste à préciser.

## Conclusion

Nous avons contrasté deux types de phrase à syntagme nominal antéposé en français, qui présentent des propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives différentes. Dans un cas, on a affaire à une extraction syntaxique, et à un type d'énoncé (dans un contexte de reprise), tandis que dans l'autre cas, on a affaire à un type de dislocation gauche, et à un type de proposition générale.

Ce contraste montre plusieurs choses. D'une part, il est nécessaire d'avoir recours à la notion de construction, qui permet de regrouper des ensembles de propriétés indépendantes. Par exemple, il n'est pas vrai qu'un SN initial soit forcément un thème de phrase (pour un point de vue comparable en anglais, voir Prince 1998). D'autre part, on doit distinguer plusieurs types de saillance sémantique. Dans le cadre d'une sémantique partitionnée (Krifka 1999), on peut mettre en valeur un élément parce que c'est un thème (avec une proposition catégorique) ou parce que c'est une figure (dans le cas de l'extraction dialogique). Une étude prosodique précise reste à faire.

## Références bibliographiques

- Abeillé A., O. Bonami, D. Godard et J. Tseng (2006). Les syntagmes nominaux français de la forme *de-N'*. *Travaux de linguistique* 50 : p. 79-95
- Abeillé, A. (2007). *Les grammaires d'unification*, London : Hermès Lavoisier.
- Abeillé A., Delaveau A., Godard D. (2007). La grande grammaire du français, principes de construction, *Revue roumaine de linguistique*, Tome LII, 4, p. 419-436.
- Beysade, C. Delais-Roussarie E., Doetjes J., Marandin J-M., Riolland A. 2004. Prosody and information in French, In Corblin, F. et de Swart, H. (sld), *Handbook of French Semantics*. Stanford : CSLI Publ., p. 477-499
- Beysade, C. et Marandin, J-C. (2006). The Speech Act Assignment Problem Revisited: Disentangling Speaker's Commitment from Speaker's Call on Addressee. In Bonami, O. et Cabredo-Hoffher, P. (sld), *Empirical Studies in Syntax and Semantics* 6, pp. 37-68. on-line publ. (<http://www.cssp.cnrs.fr/eiss6/index.html>)
- Blanche-Benveniste, C. (1996). Trois Remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée. *Langue française* 111, p. 109-119.
- Blanche Benveniste, C., Bilger M., Rouget C., et van den Eynde K. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : Ed. du CNRS.
- Blasco-Dulbecco, M. (2000) Les dislocations en français : étude syntaxique, Paris : Champion.
- Bonami, O., et al.. (2004). Adverb Classification. In Corblin, F. et de Swart, H. (sld), *Handbook of French Semantics*. Stanford : CSLI Publ., p. 143-184.
- Büring, D. (1997). *The Meaning of Topic and Focus : the 59th street bridge accent*. Londres : Routledge.
- Delais, E, Doetjes, J., Sleeman, P. (2004). Dislocation, in F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*, Stanford : CSLI Publications. p. 501-528.
- Desmets, M. (à paraître). Les phrases à extraction, in A. Abeillé, A. Delaveau, D. Godard (sld) *La Grande Grammaire du français*, Paris : Bayard Presse.
- Ginzburg, J. (2008). *Semantics and Conversation*. Stanford : CSLI Publ., Studies in Computational Linguistics.
- Ginzburg, J. et Sag, I.A. (2000). *Interrogative Investigations*. Stanford : CSLI Publ. et Chicago : The University of Chicago Press.

- Godard D. (1988). *La syntaxe des relatives en français*, Paris : CNRS Editions.
- Godard, D. et Marandin, J-C. (2006). Reinforcing negation : the case of Italian. In Muller, S. (sld), *Proceedings of HPSG 06*. Stanford : CSLI Publ., on-line Publ., p. 174-194.
- Grevisse, M. et Goose, A. (1988). *Le Bon usage*. Louvain-la-neuve : Duculot.
- Hakihiro, H. (2004). *Contribution à l'étude de la valence verbale en français contemporain, la non réalisation du complément d'objet direct*. Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- Jacobs (2001). The Dimensions of Topic-Comment. *Linguistics* 39, p. 641-681.
- Kratzer, A. (1995). Stage level and individual level predicates. In Carlson, G. et Pelletier, F.J. (sld). *The Generic Book*. Chicago : The university of Chicago Press, p. 125-175.
- Krifka, M., Pelletier, F.J., Carlson, G., ter Meulen, A., Link, G. et Chiechia, G. (1995) Genericity : an introduction. In Carlson, G. et Pelletier, F.J. (sld). *The Generic Book*. Chicago : The university of Chicago Press, p. 1-124.
- Krifka, M. (1993). Focus and presupposition in dynamic interpretation, *Journal of semantics* 10, p. 269-300.
- Ladusaw, W. (1994). Thetic and Categorical, Stage and Individual, Weak and Strong. In Harvey, M. et L. Santelman (sld). *Proceedings of SALT IV*. Ithaca, NY : Cornell University. p. 220-229.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Semantic Form*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laurens F. (2008). French Predicative Verbless Constructions: A Clausal Analysis, *Proceedings of HPSG Conference, Kyoto*. CSLI on-line Publications.
- Marandin, J-C. (2003). Inversion du sujet et discours dans les langues romanes. In Godard, D. (sld) *Les langues romanes ; problèmes de la phrase simple*. Paris : CNRS Editions, p. 345-392.
- Marandin, J-M. (2007). Thème de Phrase. In Godard, D., Corblin, F. et Roussarie, L. (sld), *Dictionnaire de sémantique*. Publ. en ligne.
- Miller, P. (1992). *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*, New York : Garland.
- Pohl, J. (1984). Documents pour servir à l'étude des phrases du type *Les fleurs, j'aime*. In *Romanistisches Jahrbuch*. Berlin / New York : Walter de Gruyter, Band 35, p. 36-58.
- Prince, E. 1998. On the Limits of Syntax, with reference to Left-Dislocation and Topicalization. In P. Culicover and L. McNally (sld), *The Limits of Syntax*, p. 281-302, New-York: Academic Press.
- Roberts, C. (1996). Information structure in Discourse : towards an integrated formal theory of Pragmatics. In Yoon, J.-H. et Kathol, A. (sld), *OSU Working Papers in Linguistics 49, Papers in semantics*.
- Sabio, F. (1995). Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français. *Recherches sur le français parlé* 13, p. 111-155.
- Sabio, F. (2006). L'antéposition des compléments en français contemporain : l'exemple des objets directs, *Linguisticae Investigationes* 29, p. 173-182.
- Sag, I.A., Wasow, T. et Bender, E. (2003). *Syntactic Theory, an introduction*. Stanford : CSLI Publ.
- Webelhuth, G. (2007). Complex Topic-Comment Structures in HPSG. In Müller, S. (sld), *Proceedings of HPSG 2007*. Stanford : CSLI Publ, on-line Publ. p. 306-322.
- Zribi-Hertz, A. (1996). *L'Anaphore et les pronoms*. Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.

<sup>1</sup> Nous évitons le terme de topicalisation, usuel pour le SP extrait (par ex. (4b)), à cause de sa parenté avec les notions de topique et de thème, qui ne sont justement pas appropriées pour cette construction, voir sections 3 et 4.

<sup>2</sup> La forme *ça* objet apparaît dans les énoncés attestés (*la montagne j'a- j'adore ça*, CFRP : BRI-R00PRI001 ; *les expressions modernes j' j'aime pas trop ça quoi*, Corpaix).

<sup>3</sup> La phrase générale fait penser à la *characterizing sentence* de Krifka *et al.* (1995), qui dénote des régularités. La phrase générale comporte une double contrainte (sur la phrase et sur le SN), mais cette contrainte est négative, ce qui laisse ouverte la possibilité que la phrase ne soit pas toujours caractérisante en soi, ou que le SN ne dénote pas une espèce d'autre part.

<sup>4</sup> Nous utilisons 'thème' pour la propriété phrastique et 'topique' pour la propriété discursive, voir section 4.

<sup>5</sup> Il peut y avoir plusieurs SN à gauche du verbe : le sujet et un SN disloqué, plusieurs SN disloqués : *Les enfants, la piscine, ils aiment (ça)*. Webelhuth (2007) définit une relation de thémativité relative : le constituant le plus à gauche et le plus élevé est le plus thématique.